

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 14 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Augne, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 07 mars 2019

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
28	21	1	2	4

Pour	Contre	Abstention
22	0	0

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : PERDUCAT Daniel donne pouvoir à FAYE Jean Pierre.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CHADELAUD Michel, PAQUET Laurent.

Absents : CHABANAT Christine, DOLLEY Alain, ROGER Edouard, SIMON Isabel.

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

FINANCES

Délibération n° 13 – 2019 : Amortissements de biens - Budget annexe OFFICE DE TOURISME

Monsieur le Président informe, les membres du Conseil Communautaire, qu'il convient de définir la liste des biens amortissables sur le budget annexe de l'Office de Tourisme conformément à l'instruction comptable et budgétaire M14, avec effet au 1er janvier 2019.

BIENS OU CATEGORIES DE BIENS AMORTIS	DUREE D'AMORTISSEMENT
Logiciels	2 ans
Matériel de transport	8 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Licence d'exploitation et site WEB	3 ans

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'APPROUVER, pour le budget annexe Office de Tourisme, les durées d'amortissement proposées ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 19 mars 2019

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Acte rendu exécutoire le :
Publié le :

9 - MAI 2019 25 MARS 2019

